



Les bons gestes

Prévention des **risques majeurs** à Rives-en-Seine

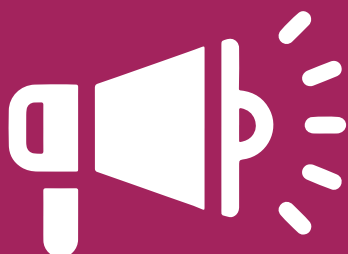


Notre commune est exposée à 5 risques naturels ou technologiques majeurs (*inondation, cavité souterraine, effondrement de falaise, risque industriel et transport de matières dangereuses*).

Même s'ils sont localisés sur quelques secteurs, chaque habitant doit pouvoir connaître ces dangers et la conduite à tenir en cas d'incident. C'est le rôle du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) que vous pouvez consulter en intégralité à la Mairie ou sur :

www.rives-en-seine.fr/vivre/securite

N'attendez pas pour vous familiariser avec ces informations dont l'essentiel est résumé dans cette brochure. Bonne lecture !



L'ALERTE & L'INFORMATION

En cas d'accident grave, la population peut être alertée **par tous moyens** :

- les sirènes des sapeurs-pompiers (centre de secours) et de Révima
- les services municipaux par le biais de tous les moyens à leur disposition (véhicules munis de haut-parleurs, panneaux d'affichage, automates d'appel, application Citykomi, réseaux sociaux, radio, site internet...)

Des tests tous les mois

L'essai de la **sirène de Révima** est effectué le **1^{er} mercredi de chaque mois** à 12H00. Lors de cet essai, la sirène est déclenchée 6 fois.

L'essai de la **sirène du Centre de Secours** de Caudebec-en-Caux est effectué le **1^{er} samedi de chaque mois** à 12H00. Lors de cet essai, la sirène est déclenchée 3 fois.

**EN CAS D'ALERTE RÉELLE À LA POPULATION,
LES SIRÈNES SERONT DÉCLENCHÉES 3 FOIS.**



LE RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, provoquée principalement par des pluies importantes, durables ou exceptionnelles lors de phénomènes orageux.



Les risques d'inondation sur le territoire sont liés :

- aux débordements de la Seine (le plus fréquemment de janvier à mars)
- aux débordements de la Rançon et de la Fontenelle
- aux débordements de la Sainte Gertrude et de l'Ambion
- aux phénomènes de ruissellement (en provenance du versant de Betteville, du Bois de l'Hospice, des Longuettes, de Bois Bance et du Mont à Droit)
- aux sources à Villequier
- aux coulées de boue provenant des plaines agricoles

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Abritez-vous
Fermez portes,
fenêtres et
ventilations



Coupez le
gaz et
l'électricité



Montez à pied
dans les
étages



**Écoutez la
radio
100.1 FM
France Bleu
Normandie**



Libérez les
lignes pour
les secours



N'allez pas
chercher vos
enfants à
l'école



LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN : FALAISE

L'effondrement des falaises est un phénomène naturel : les fissures de la craie se distendent sous le poids de la roche. La pluie, en s'infiltrant, accentue le phénomène car elle diminue la cohésion de la roche, dissout le calcaire et fait monter le niveau de la nappe contenue dans la craie.



Le risque est lié à la présence de la falaise crayeuse le long de la Seine. Cela peut se traduire par des écroulements et chutes de blocs ou des glissements de terrains par rupture d'un versant instable (cônes d'éboulis) ou des vidanges de poches argileuses en tête de falaise.

- Les secteurs exposés à ce risque à Villequier sont sur la route départementale n°81 : « La Martinière », « La Roquette », « La Maison Blanche » et « La Croix Dussault » (notamment Le Jardin des Plantes et Les Etoiles)
- Les secteurs exposés à ce risque à Caudebec-en-Caux sont situés sur les parcelles longeant les routes départementales RD982 et RD81, ainsi que sur la voie communale « La Barre-Y-Va » et sur la route de Rétival.

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Fuyez
latéralement



Gagnez un
point en
hauteur

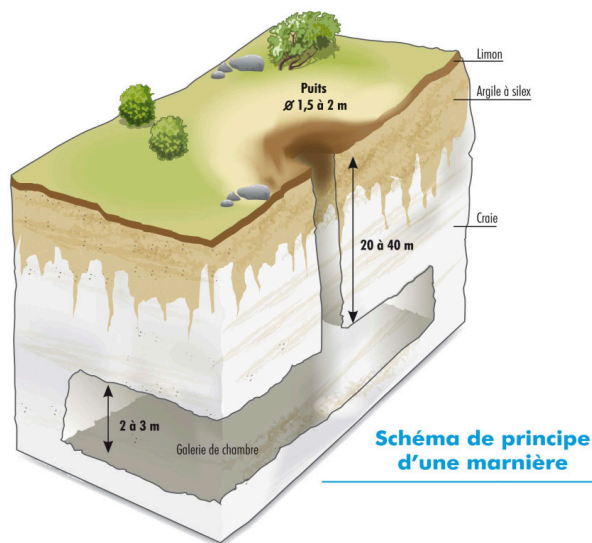




LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN : CAVITÉ SOUTERRAINE

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

Il peut se traduire par des glissements de terrain sur des versants instables, des écoulements en masse et chutes de pierres et de blocs ou des affaissements et effondrements de cavités souterraines.



Plusieurs indices de type cavités naturelles, carrières, effondrement ou glissement meuble de terrain, ont été recensés par le Bureau de Recherches Géologiques Minières (BRGM). Sur le territoire communal de Rives-en-Seine, 31 indices de cavités sont localisés.

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Évacuez l'habitation si elle est menacée



Éloignez-vous de la zone instable



LE RISQUE INDUSTRIEL

Un risque industriel majeur est lié à un événement accidentel mettant en jeu des produits ou des procédés dangereux employés au sein d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). L'exploitant doit fournir aux services de l'État une étude qui reprend les scénarios d'accidents et décrit les effets selon trois catégories : les effets de surpression, les effets thermiques et les effets toxiques.



Entreprises concernées :

- REVIMA Maintenance aéronautique (trains d'atterrissage) - Établissement classé SEVESO seuil haut (ce qui implique que l'entreprise dispose de plans de secours propres/POI et PPI, et de son propre moyen d'alerte)
- COLLET Fabrication d'additifs pour lubrifiants - Emulsions bitumeuses et liants routiers
- USINE EAU INDUSTRIELLE DE NORVILLE (Caux Seine Agglo) - Traitement d'eau industrielle

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Abritez-vous
Fermez portes, fenêtres et ventilations



Fermez toutes les ouvertures vers l'extérieur



Écoutez la radio
100.1 FM
France Bleu Normandie



Ne fumez pas



Libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



©Marc Josse Revima



Guide de confinement
pour se protéger en cas d'accident industriel générant un risque toxique



Face au risque industriel ayez les bons réflexes

Un guide de confinement pour se protéger en cas d'accident industriel majeur a été réalisé par le service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile (SIRACEDPC) de la préfecture de la Seine-Maritime. Ce guide est téléchargeable sur le site Internet de la Mairie : www.rives-en-seine.fr/vivre/securite



LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Les risques associés au transport de matières dangereuses (TMD) résultent des possibilités de réactions physiques et/ou chimiques des matières transportées en cas de perte de confinement ou de dégradation de l'enveloppe les contenant (citernes, conteneurs, canalisations, colis...). Ces matières dangereuses peuvent être inflammables, explosives, corrosives ou radioactives.

- Le transport fluvial : la Seine
- Le transport de gaz par canalisation souterraine
- Le transport routier : les principaux axes routiers concernés sont les routes départementales n°81, n°281, n°982, n°490, n°131, le Pont de Brotonne et n°22.

La signalisation définitive d'interdiction aux véhicules de plus de 12 tonnes sur la RD 982, en traversée d'agglomération de la commune déléguée de Caudebec-en-Caux, sera posée prochainement par le Département (arrêté AP2022-012).

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Abritez-vous
Fermez portes, fenêtres et ventilations



Fermez toutes les ouvertures vers l'extérieur



Écoutez la radio France Bleu Normandie 100.1 FM



Ne fumez pas



Libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Cartographie des risques à Rives-en-Seine (annexe du DICRIM)

